

Pour des réseaux énergétiques européens modernes, des « networks bonds » !

Le « New Deal » de Roosevelt qui a permis de sortir de la crise de 1929 et la politique de reconstruction adoptée en France à la Libération ont un point commun : l'investissement massif dans des infrastructures, notamment énergétiques. Ainsi naquirent la Tennessee Valley Authority pour la production d'électricité aux Etats Unis et le plan d'équipement dans de grands barrages et dans le développement du réseau en haute tension en France.

Au sortir de l'épidémie de Coronavirus, tous les analystes espèrent un « effet rebond » de la consommation et de l'investissement privé ; mais cela ne suffira pas, car beaucoup de ménages et d'entreprises vont se trouver en situation de précarité et de difficultés financières.

Le plan de relance « Next Génération EU », dont les modalités seront précisées lors du Conseil européen des 17 et 18 juillet prochain, apporte une première réponse. Il symbolise tout d'abord une révolution majeure puisque l'idée d'un endettement commun de l'Europe, à hauteur de 750 M€, est enfin acceptée, alors que formulée dès 1993 par Jacques Delors, elle faisait jusqu'ici l'objet de blocages multiples.

Doter la Commission de cette capacité d'emprunter, en son nom propre, encourage à l'évidence la fédéralisation de certains projets stratégiques, et matérialise la reconstruction économique de l'Union autour de quelques chantiers symboliques. C'est nécessaire, car il faudra, à tout prix, éviter le saupoudrage des fonds récoltés via cet emprunt massif en subventions et prêts divers, alloués au prorata des Etats membres, mais déconnectés des grands chantiers communs qui nous engagent.

Parmi ces derniers, investir dans le renforcement des réseaux de transport d'électricité, dans les interconnexions électriques européennes, mais aussi dans l'enfouissement et la digitalisation des réseaux de distribution d'électricité, ainsi que dans un plan massif de développement des recharges électriques, est une piste qui mériterait d'urgence d'être étudiée, car elle irait à l'évidence dans le sens du Green Deal souhaité par la Commission européenne.

Les réseaux énergétiques sont en effet soumis à un cahier des charges



Michel Derdevet, diplômé d'HEC et d'un DEA de droit public, est un essayiste français spécialisé sur le sujet de l'énergie. Il enseigne à Sciences Po Paris et au Collège d'Europe de Bruges. Il occupa successivement différents postes à EDF, dont ceux de Délégué général adjoint aux affaires communautaires, Membre du Comité Exécutif de RTE et Secrétaire général, membre du Directoire d'Enedis.

profondément renouvelé dans le cadre de la transition énergétique. De réseaux descendants, ils deviennent de plus en plus, avec la part croissante des énergies renouvelables, de formidables « réseaux de collecte », connectant et accueillant des centaines de milliers de sites de production diffus dans les territoires. De là une complexité d'un ordre nouveau apparaît, en lien avec la variabilité de certaines énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque), mais aussi avec l'émergence de nouveaux usages, tels les véhicules électriques. Que ce soit en Grande Bretagne, en Allemagne, ou en France, la crise du coronavirus a ainsi révélé - faute d'un déploiement industriel massif des systèmes de stockage stationnaire - la nécessité d'un pilotage fin de la fréquence et de la tension, lorsque la baisse significative de la consommation se coupla avec une part croissante des renouvelables.

Comme nous l'avons récemment souligné⁽¹⁾, les réseaux sont au cœur de la solidarité territoriale, garants d'un égal accès de tous aux services énergétiques, et ce sont des investissements qui génèrent de l'emploi à court terme et des recettes sur longue période, puisqu'ils profitent aussi bien aux générations futures qu'à la génération présente. De plus ce sont des activités non « délocalisables », fortement génératrices de sous-traitances locales, ce qui doit être encouragé à l'heure où la relocalisation industrielle sur le vieux continent s'impose comme une priorité.

L'expérience montre par ailleurs que la rémunération des réseaux est stable sur longue période puisqu'elle est régulée, ce qui est une garantie essentielle dans la période.

Si l'on veut éviter un financement monétaire, donc inflationniste, de ces investissements, il faut d'urgence pouvoir drainer l'épargne de précaution qui s'est massivement accumulée ces derniers mois. A l'heure actuelle, on estime ainsi, rien qu'en France, à plus de 100 milliards les sommes « dormantes » dans les différents livrets d'épargne. Compte tenu des incertitudes, une partie de cette épargne restera liquide ; mais le reste pourrait être mobilisé par l'intermédiaire de l'émission de « networks bonds », qui financeraient l'entretien, la modernisation et le développement des réseaux énergétiques européens. Pour le citoyen français disposant d'épargne, ce serait un placement garanti surtout si ces « obligations réseaux » sont mutualisées sur plusieurs Etats européens.

Et pour tous ceux qui sont des précaires énergétiques, cela reviendrait à diminuer partiellement la part acheminement des factures, et à alléger celles-ci d'une partie des 30% consacrés aux tarifs d'utilisation des réseaux ; ce serait à l'évidence un signal fort de justice économique et sociale, en ce moment si crucial pour notre économie.

On pourrait également envisager la création d'un livret d'épargne européen affecté au financement des infrastructures, pour ceux qui préféreraient une épargne plus facilement mobilisable que les obligations.

En fait, peu importe le « vecteur » choisi. Ce qui est sûr, c'est que de nouveaux espaces de coopération, d'innovation et d'investissements conjoints doivent être explorés entre européens, pour continuer à bénéficier de réseaux énergétiques modernes, architectes des changements majeurs à l'œuvre.

Mettre les intelligences en commun pour les adapter et savoir modifier leur financement constitue aujourd'hui une nécessité si nous souhaitons réussir le Green Deal. En synthèse, l'Europe a plus que jamais besoin en la matière, pour paraphraser Danton, « d'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace » ! ■

Michel Derdevet

⁽¹⁾ <https://www.synopia.fr/rapport-les-reseaux-deelectricite-vecteurs-du-nouveau-modele-europeen-decarbone/>